

# SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST - COURANTE (juin-aout 2020)

CADRE HARMONISE

TOGO Juillet 2020



# **CHIFFRES CLES**

#### **Juin – aout 2020**



Populations en situation difficile (phase 3 à 5 du CH)

Près de 281.501

1% de la population analysée du pays

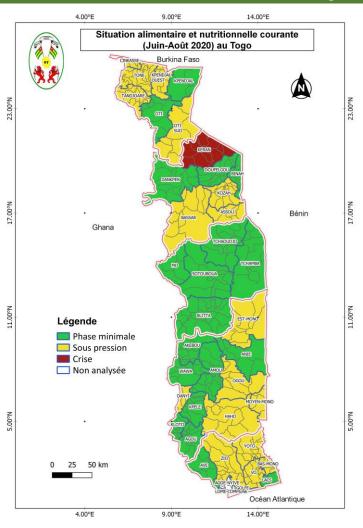


Populations dans les régions les plus affectées nécessitant une action immédiate pour sauver leurs vies et protéger leurs moyens d'existence Maritime 66.507
Plateaux 95.721
Centrale 12.571
Kara 52.702
Savanes 54.000

# **FAITS SAILLANTS**

- La situation alimentaire et nutritionnelle s'est dégradée entre mars et juin 2020. En effet, les effets induits de la pandémie Covid-19 combinés à la soudure, mettent sous pression les moyens d'existence des populations vulnérables et limitent l'accès à l'alimentation adéquate de près de 1 291 059 de personnes soit 22% de la population. Quant aux personnes nécessitant une assistance immédiate, elles sont estimées à 281 501 de personnes. Il s'agit pour la plupart des personnes pauvres et très pauvres dont les moyens de subsistance déjà fragiles ont été négativement impactés par la crise sanitaire de COVID 19 et qui n'ont pas pu bénéficier des dons et autres mécanismes de solidarité nécessaires à leur survie.
- Les mesures de confinement partiel ont entrainé un ralentissement global des activités socio-économiques. Néanmoins on note une reprise timide des activités génératrices de revenus (petit commerce, artisanat, main d'œuvre occasionnel) à partir de mois de juillet 2020. Cependant cette conjoncture économique provoque des pertes de revenu pour les ménages ruraux aussi bien qu'urbains.
- La disponibilité alimentaire est globalement **satisfaisante** sur la plupart des marchés ruraux. Cette disponibilité est de plus renforcée dans la partie méridionale du pays qui jouit de deux saisons pluvieuses, par les prémices de maïs, arachides et autres légumes. Par contre la partie septentrionale traverse la soudure caractérisée par la baisse importante et inhabituelle des stocks alimentaires traduite par un ralentissement des flux commerciaux. Pour accéder à l'alimentation, les populations pauvres et très pauvres s'engagent dans des stratégies d'adaptation par endroit. C'est le cas dans la préfecture de la Kéran où plus du tiers de la population développent des stratégies d'adaptation. Notons que les difficultés économiques augurent une baisse de la production pour la campagne 2020 2021. Cependant, la disponibilité de la biomasse fourragère est bonne avec l'installation des pluies.
- La **perte de revenus** induite par la baisse des opportunités d'emploi et des transferts monétaires, rend problématique l'accès aux aliments. La baisse de prix tout en étant favorable à l'accessibilité, a été néfaste à plusieurs producteurs de maïs et constitue un facteur pouvant réduire les investissements durant la campagne agricole encours. Notons que les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19 (fermeture des frontières, restriction de mouvement) ont entrainé des perturbations dans les circuits de distributions et du commerce régional des produits agricoles. En outre, l'arrêt du tourisme a provoqué la baisse de certaines branches d'activité (restauration, artisanat culture, guide touristique) dans des localités comme Kloto, Agou, Kpele Danyi, lacs et Kéran.
- La situation nutritionnelle est acceptable au niveau national au regard des données de l'enquête intégrée agriculture sécurité alimentaire et nutritionnelle (4 % de la malnutrition aigüe en juin 2020). Cependant, les régions des savanes (4%), de la Kara (4,2%) et de la Centrale (4,5%) présentent les taux les plus élevés de malnutrition. Toutefois, les Centres de Réhabilitation Nutritionnelle (CREN) enregistrent depuis quelques années une tendance en baisse du fait des actions essentielles en faveur de la nutrition mises en œuvre par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et ses différents partenaires. Quant à la morbidité, l'enquête a relevé une dégradation de la situation du fait de la baisse de fréquentation des centres sanitaires induite par la peur d'être contaminé par Covid-19.
- En termes de stabilité il est important de mentionner des risques de baisse de la production des denrées alimentaires de la campagne en cours qui pourrait entrainer des hausses de prix notamment des céréales (maïs, sorgho, riz). En effet, les difficultés économiques (baisse de revenu, réticence des SFD à octroyer des crédits, manque de la main d'œuvre agricole) induites par la pandémie de la Covid 19, pourraient se traduire par une baisse de la productivité (une faible utilisation des intrants agricoles (semences et engrais)) durant la campagne agricole 2020-2021.

# CARTES DU CADRE HARMONISÉ - SITUATION COURANTE (juin – août 2020)



Partenaires de l'analyse Cadre Harmonisè













# **APERCU DE LA SITUATION**

L'analyse du Cadre Harmonisé a couvert 37 préfectures (les préfectures du Lomé-Commune, Golfe et d'Ageonyive fortement urbanisées ne sont pas analysées) du pays et donne les résultats suivants :

La projection de mars 2020 a estimé à 485 539 personnes en phase sous pression (phase 2 du CH) et 4 673 personnes en crise (phase 3 du CH), durant la période juin-août 2020

L'actualisation de l'analyse du CH qui s'est basée sur les données (indicateurs de SAN) récentes collectées entre le 28 juin et le 4 juillet 2020, révèle que **1 291 059** (22%) personnes sont sous pression (phase 2) alors que **281 501** (5%) personnes sont en situation de crise alimentaire et ont besoin **d'assistance immédiate**.

La préfecture de la Kéran est classée en crise (phase 3) avec 24% de sa population nécessitant une aide humanitaire d'urgence (phase 3).

Dix-sept (17) préfectures sont classées en sous pression. Il s'agit de Vo, Bas-Mono, Yoto, Zio (R. Maritime) Danyi, Haho, Moyen-Mono, Ogou, Est-Mono (R. Plateaux) Assoli, Kozah, Bassar (R.Kara) Cinkasse, Tone, Tandjoare, Kpendjal-Ouest, Oti-Sud (R. Savanes)

# CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

- L'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo tire ses fondements de façon classique dans des facteurs chroniques : faible productivité, chocs climatiques, pauvreté, mauvaises pratiques d'hygiène et assainissement.
- Cependant les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie Covid-19, ont exacerbé les conditions de vies des ménages ruraux et urbains. Les restrictions de mouvement et le couvre-feu ont provoqué le ralentissement voire l'arrêt des activités économiques (activités génératrices de revenus, commerce, emploi temporaire, échanges commerciaux). Cette situation s'est traduite par la perte de revenus des ménages pauvres. Les travailleurs journaliers des villes ont été sérieusement impactés. La dégradation des moyens d'existence a rendu problématique l'accès à l'aliment pour les populations vulnérables.
- La fermeture des frontières et des marchés a impacté négativement le commerce local et régional des produits agricoles, déconnectant ainsi les zones excédentaires des zones déficitaires. Alors qu'on assiste à une baisse des prix dans les marchés ruraux, on constate une hausse de prix dans les grands centres urbains (Lomé, Kara).
- Les restrictions de mouvement ont engendré dans certaines zones, une faible disponibilité de la main d'œuvre agricole nécessaire pour les activités champêtres de la campagne agricole 2020 2021. De plus, l'impossibilité de migration des ouvriers agricoles dans certaines localités du pays non seulement a constitué un manque à gagner pour les ménages mais aussi a engendré une pression en termes de demande alimentaire dans les ménages.
- La fermeture des écoles à cantines a mis à mal la consommation alimentaire des jeunes écoliers et les AGR des femmes.

#### RECOMMANDATIONS POUR UNE REPONSE IMMEDIATE

Face aux nouveaux défis induits par la pandémie de la Covid-19, des actions doivent être entreprises par le gouvernement et ses partenaires pour soutenir les populations vulnérables afin qu'elles ne basculent pas dans l'extrême pauvreté et renforcer la productivité du secteur agricole. La priorité doit être accordée aux populations vulnérables dans les zones rurales et urbaines. Les actions prioritaires sont :

- -Apporter une assistance humanitaire aux populations en « phase crise », estimées à 1 291 059 personnes pour prévenir la malnutrition et couvrir les déficits des moyens d'existence à travers des actions de distribution de vivres et l'extension des filets sociaux :
- -Mettre en œuvre des interventions visant à améliorer la résilience des populations en sous pression estimées à 281501 personnes en soutenant la production de contre saison, l'élevage des espèces à cycle court et renforcer les moyens d'existence de ces populations.
- -Mettre en œuvre le plan de riposte du secteur agricole (intensification de l'utilisation des intrants, la mécanisation)

## **RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI**

- Renforcer les capacités de production données des désagrégées par préfectures des systèmes d'informations sous-sectoriels;
- Etablir la situation de base de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo
- Renforcer la veille informationnelle et
- Mener des études de ciblages des populations vulnérables.
- Dynamiser cluster sécurité alimentaire

## MÉTHODOLOGIE ET PROCESSUS

L'atelier du Cadre Harmonisé (CH 2.0) s'est tenu du 07 au 10 juillet 2020 à Lomé (Togo). L'analyse réalisée par une équipe restreinte du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) s'est essentiellement basée sur les données issues de l'enquête intégrée SAN Agriculture (réalisée du 28 juin au 04 juillet 2020), de l'évaluation des marchés, etc. L'équipe a bénéficié de la facilitation de 4 experts régionaux (PAM, FAO, CILSS).

Les résultats issus de cet atelier ont fait objet d'une revue de qualité par le Comité technique du Cadre Harmonisé composé des experts régionaux du PAM de la FAO du CILSS du FEWSNET de l'ONG OXFAM SAVETHECHILDREN.

Partenaires Financiers du Cadre Harmonisé :









**CONTACTS** 

Daoudou SALIFOU: Directeur des Statistiques agricoles, de l'Informatique et de la Documentation Tel: +228 22 21 60 13 / +228 90 38 50 15 / Mail: daouda.salifou@agriculture.gouv.tg Mawuli AMEWUAME: Chef de la division Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAP/SAN) Tel: +228 22 21 60 13 / +228 90 90 10 23 / Mail: mawuli.amewuame@agriculture.gouv.tg

Partenair

DSID/SAP DE/MAPAH **ICAT** 

ITRA CROIX ROUGE TOGOLAISE DN/MSHP

DGMN/MIT DE/MEDDPN FAO









